



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrôle migratoire à Calais

Question au Gouvernement n° 4499

Texte de la question

CONTRÔLE MIGRATOIRE À CALAIS

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Monsieur le Premier ministre, vous perdez le contrôle de la situation migratoire à Calais ! Jamais, depuis le démantèlement de la jungle en 2016, les habitants de ma circonscription n'ont eu autant à subir les conséquences de l'incurie de votre action et la faiblesse de vos gesticulations.

Les barrages érigés par les clandestins sur la rocade portuaire réapparaissent. Nous assistons de nouveau à des caillassages de véhicules personnels. Les intrusions violentes à bord des camions à destination du Royaume-Uni s'intensifient. Et, dans la nuit de mardi à mercredi derniers, 762 migrants ont été sauvés de la noyade par les sauveteurs en mer, dont je tiens à saluer l'action exemplaire, ainsi que celle des forces de l'ordre et des pompiers.

Ces actions salvatrices ne doivent cependant pas masquer la réalité. Il est intolérable que des migrants errent à Calais par centaines, incités par des associations *No Border* qui se font les complices objectifs des marchands de mort en leur demandant de rester dans la boue et le froid, aux mains des passeurs et à la merci des flots, plutôt que d'accepter les solutions d'hébergement offertes par l'État loin de Calais.

Il est également intolérable que des pseudo-associations (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR*)...

Mme Marie-George Buffet. Quelle honte !

M. Pierre-Henri Dumont. ...créent un point de fixation à quelques mètres des voies ferrées, des parkings poids lourds et des habitations de riverains. La conséquence, ce sont des décès de migrants, percutés par des camions à Transmarck, écrasés par un TER ou noyés dans la Manche. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Fabien Di Filippo et M. Maxime Minot . C'est honteux !

M. Pierre-Henri Dumont. Le résultat de votre politique, ce sont des migrants qui trouvent la mort à Calais et des riverains qui vivent à nouveau dans la peur, partagés entre la compassion et le sentiment légitime d'abandon. Le destin de ces migrants n'est pas de mourir à Calais, mais d'être accueillis en France ou au Royaume-Uni ou, dans le cas contraire, pour une majorité d'entre eux, d'être renvoyés dans leur pays.

M. Ugo Bernalicis. Et les accords du Touquet ?

M. Pierre-Henri Dumont. Avec la détérioration des conditions météorologiques, les traversées vont devenir de plus en plus périlleuses et le nombre de migrants présents à Calais va mécaniquement augmenter, tout comme les tensions entre eux, la population et les forces de l'ordre.

Les habitants de ma circonscription ne sont pas des sous-citoyens ! Nous aussi, nous avons droit à la tranquillité et à la sécurité. Quand nous offrirez-vous enfin ce dont vous êtes censé être le garant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Mansour Kamardine. Quel talent !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Je vous réponds au nom de M. le ministre de l'intérieur, qui est en déplacement : non, l'État ne perd pas le contrôle de la situation à Calais, bien au contraire. (*« Si ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Les services de l'État sont à pied d'œuvre. Je salue le travail effectué par les forces de sécurité intérieure, les services de l'État et les associations partenaires et opératrices de l'État, qui sont mobilisés tous les jours sur le terrain. Affirmer que l'État perd le contrôle de la situation comme vous venez de le faire, c'est manquer de respect à leur travail quotidien.

M. Pierre-Henri Dumont. C'est vrai !

M. Fabien Di Filippo. C'est votre responsabilité !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Depuis l'an dernier, des moyens supplémentaires substantiels...

M. Ugo Bernalicis. Mais non !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguéeont été déployés à Calais : doublement du nombre de réservistes affectés au contrôle de la côte, renfort des effectifs du commissariat, nouvelle unité de forces mobiles...

M. Guy Teissier. Et les passeurs ?

M. Mansour Kamardine. Elle nous explique que la situation la dépasse !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . En cinq ans, le nombre de migrants a été divisé par quinze et le nombre d'intrusions dans le port et dans le tunnel a diminué de 90 %, grâce à la technique de contrôle en profondeur sur les axes routiers menant au Calais et au renfort des contrôles sur les côtes au mois de septembre. C'est la réalité du terrain.

M. Ugo Bernalicis. Et à part la répression, que proposez-vous ?

M. Loïc Prud'homme. Répression, répression, répression !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Près de 12 000 migrants ont été mis à l'abri depuis le début de l'année de l'année 2021, dont 2 440 mineurs...

M. Fabien Di Filippo. Combien ont été renvoyés ?

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguéequi ont été pris en charge immédiatement par les maraudes de l'association France terre d'asile, dont je salue l'engagement. Des dispositifs de douche et d'accès aux soins sont déployés, et 2 200 repas sont servis quotidiennement à Calais pour un montant annuel de 4 millions d'euros intégralement pris en charge par l'État.

M. Pierre Cordier. C'est normal : on ne va pas les laisser mourir de faim.

M. Ugo Bernalicis. Vous préféreriez peut-être qu'ils meurent de faim ?

Plusieurs députés du groupe FI . Ce n'est pas assez !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . J'insiste comme vous sur l'importance de renforcer la capacité d'hébergement de longue durée proposée aux migrants hors de Calais. Plusieurs centres permettront l'accueil des personnes isolées et de leurs familles. Dans l'attente de leur ouverture, un sas de 300 places sera ouvert pour assurer une mise à l'abri de nuit. Un comité réunissant les services de l'État et les partenaires associatifs sera constitué...

M. Loïc Prud'homme. Après des années de blabla !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguéeet il se réunira une fois par mois pour coordonner l'action sur le terrain.

Mme Marie-Christine Dalloz. Vous êtes inefficaces !

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4499

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)